

Rennes, le 13 juin 2012

Assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) du 28 juin 2012
Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

IEC Professionnel Média annonce que les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) qui se tiendra le **28 juin 2012 à 9 heures au 73 boulevard Haussmann, 75008 Paris.**

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 23 mai 2012 (bulletin n° 62). L'avis de convocation a été publié le 13 juin 2012 dans le journal Ouest France et au BALO (bulletin n° 71).

Les documents prévus par l'article R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires conformément aux dispositions réglementaires applicables résumées ci-dessous :

- tout actionnaire titulaire d'actions au nominatif peut, jusqu'au cinquième jour (inclus) avant l'assemblée, demander à la Société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription en compte délivrée par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut également en prendre connaissance au siège social de la Société pendant le délai de 15 jours précédant la date de l'assemblée.

Les informations et documents visés à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce sont consultables sur le site Internet de la Société (www.iecgroup.eu, rubrique communication financière, assemblée générale du 28 juin 2012) depuis le vingt-et-unième jour précédant l'assemblée, soit depuis le 7 juin 2012.

NYSE-Euronext Paris Compartiment C – Code ISIN FR0000066680 - Mnémonique IEC

www.iecgroup.eu
Votre partenaire audiovisuel

